

Aussi M. E. Rostand a eu raison, selon nous, d'écrire dans *Cyrano* :

1. Au lieu de boire goutte à goutte dans un mignon
Dé à condre, d'or fin.
2. *Et tu es.*—Beau comme lui ?
3. Comment t'y es-tu pris ?

2. Quand la conjonction *et* rencontre une voyelle ou une *h* muette.

Ex. *et en cent nœuds retords*
Accourcis, *et allonge, et allonge ton corps.*

Ces règles souffrent un grand nombre d'exceptions : — comme “ *la boue aux pieds, la haine au cœur* ; — *Oui, oui!* — *Oh, oh!* — “ *qui a bu, boira* (La Font.)

Les feuilles des forêts tomberont *une à une.* (MUSSET).

“ *barbon au dernier* ; — *le chemin est glissant.* . . . ”

La poésie admet aussi les hiatus intérieurs, surtout dans les locutions toutes faites : “ *peu à peu, çà et là, sang et eau*, etc.

Ce qu'il faut retenir est ceci : l'hiatus est plus ou moins choquant, selon que le temps d'arrêt, placé entre les deux mots qui se suivent, est bref ou prolongé ; il importe de consulter l'oreille, le rôle de la voix et de satisfaire aux exigences de l'esprit, en tenant compte de l'orthographe.

II. — La fausse rime.

3. L'harmonie du vers ne saurait se concilier avec l'emploi de la *fausse rime*. Celle-ci est une consonance qui se présente :

a) Au milieu et à la fin d'un même vers.

Ex.—*Je te dois découvrir un plus durable empire.*

b) Au premier et au dernier mot du vers.

Ex.—*Nourrir* comme un flambeau quelque cher souvenir.

c) Dans deux mots d'un même hémistiche.

Ex.—*Je vais faire la guerre aux habitants de l'air.*
Du destin des Lutins proclamer les oracles.

d) Au premier hémistiche de deux vers qui se suivent.

Ex. :—*J'ai un père, Seigneur, illustre et généreux,*
Digne, par sa valeur, du sort le plus heureux,

Il est évident que l'intérêt du poète lui conseille de reconnaître l'autorité de ces règles ; mais en y adhérant, il n'abdique pas son libre arbitre. Il convient aussi à la critique, qui se plaît au détail et s'y engage à fond, de résister à ses propres entraînements.

Acceptons les principes de la raison et du goût qui ne changent pas ; observons la règle en vue de l'harmonie ; mais permettons les exceptions, sans la complication d'un rigorisme outré et d'une sorte d'inquisition inflexible.